

Architecture durable

«La Lex Weber oblige les villages de montagne à innover»

Deux ans après l'initiative, des spécialistes réunis aux Diablerets ont proposé hier des solutions

Fabien Grenon

L'initiative Weber «Pour en finir avec les constructions envahissantes de résidences secondaires» a été acceptée il y a deux ans. Si la décision du peuple laisse encore un mauvais goût d'amertume dans la bouche de beaucoup d'acteurs du tourisme suisse, elle exige maintenant de repenser les modèles de développement qui prévalaient jusque-là dans les stations de montagne.

Pour sa 3e édition, le congrès eco.villages des Diablerets a convié hier pléthore de spécialistes suisses et internationaux pour débattre de la question. Cette année, l'accent a été tout particulièrement mis sur l'architecture durable et la qualité de vie en montagne. Parmi les invités, l'architecte Fiona Pia, doctorante à l'EPFL, s'est illustrée en parlant de «L'urbanisation des Alpes après l'initiative Weber». Un sujet qu'elle connaît bien, puisqu'elle planche actuellement sur un réaménagement de la station valaisanne de Verbier.

N'est-il pas contradictoire de parler d'urbanisation de la montagne dans un congrès sur le développement durable?

Les gens font trop facilement le raccourci entre urbanisation et mitage du territoire. Ils ont une image de la montagne comme quelque chose de vierge. Mais il ne faut pas se leurrer, beaucoup d'endroits sont déjà urbanisés dans les Alpes. Et mon projet est justement de donner à ces endroits un futur durable. Je veux prouver qu'en construisant, on peut aussi préserver la nature. Par exemple en mettant l'accent sur la mobilité douce, ou encore sur l'énergie renouvelable.



Fiona Pia, architecte et doctorante à l'EPFL, travaille actuellement au réaménagement de la station valaisanne de Verbier. L'urbanisme en altitude est son élément. PHILIPPE MAEDER

Quelle est votre vision sur le développement des villages de montagne?

La montagne doit continuer à s'urbaniser. Mais de manière réfléchie. Il ne s'agit pas de construire n'importe quoi, n'importe où. Il faut savoir profiter des infrastructures déjà existantes pour s'urbaniser de manière durable.

En qualité d'architecte, quel regard portez-vous objectivement sur l'initiative Weber?

Je pense que les gens ont voté sur une image. Il faut dire que la communication autour de l'initiative était particulièrement forte. Je pense par exemple à l'affiche de Zermatt gangrenée par toute une série de constructions. Mais, pour

moi, l'initiative ne proposait aucune solution. Elle ne répondait pas, par exemple, aux questions relatives à la mobilité, au climat et à l'énergie. Ces questions sont pourtant primordiales. Dire qu'on applique 20% de résidences secondaires partout n'est pas réaliste, surtout dans certaines régions où ce seuil est déjà dépassé. Cependant, l'initiative aura au moins eu le mérite d'être un bon détonateur.

Les régions de montagne sont-elles prêtes à changer de modèle de développement?

Elles n'ont pas le choix. C'est le point positif de l'initiative Weber. Cette dernière oblige les villages de montagne à innover, à trouver d'autres solutions, à explorer de

nouvelles typologies architecturales et économiques pour survivre. Autant de nouveaux challenges pour les architectes.

Et quelles pourraient être ces solutions?

Au lieu de construire un chalet individuel chacun de son côté, on pourrait miser sur des projets d'infrastructures qui regrouperaient mobilité et densification. Par exemple une gare ou une station de départ de télécabine où il serait possible de vivre. Une autre mesure pourrait être cherchée du côté des hôtels. Ils pourraient s'occuper des résidences secondaires lorsque leurs propriétaires ne sont pas là. C'est ce qui est déjà fait dans plusieurs stations, à Andermatt, dans le canton d'Uri, par exemple.

Assistance nombreuse

«La troisième édition d'eco.villages a été une réussite, se réjouit Corinne Feuz, coordinatrice du projet. Autant en termes de fréquentation qu'en termes d'interactions entre les participants.» Le congrès a accueilli plus de 160 participants, contre seulement 100 l'an passé.

Mais la grande attraction de cette année aura sûrement été l'accueil d'une délégation d'étudiants en architecture de l'Université Harvard (Etats-Unis) accompagnés de leur professeure, la célèbre architecte Toshiko Mori. Ces derniers sont venus présenter dix projets originaux imaginés pour le futur des Diablerets. Dont notamment une nouvelle gare pour l'Aigle-Le Sépey-Les Diablerets (ASD). «Si ces projets n'étaient que des exercices académiques, certains d'entre eux ont suscité des coups de cœur et déclenché des réflexions, indique Jean-Marie Schlaubitz, président d'eco.villages, également municipal à Ormont-Dessus.

Et ce d'autant plus après l'échec du renouvellement de la télécabine d'Izenau, un des fers de lance du projet Alpes vaudoises 2020. «Quoi qu'on en dise, c'est tout sauf la fin du projet», tient à rassurer le président.

Cette journée aura également été l'occasion pour la Commune d'Ormont-Dessus d'annoncer sa candidature à Alpine Pearls. Il s'agit d'une coopération de plusieurs régions des Alpes qui s'engagent à promouvoir un tourisme vert. Et en particulier autour de la mobilité douce. «C'est dans cette direction que devrait d'ailleurs aller la quatrième édition du congrès eco.village, prévue l'année prochaine», conclut Jean-Marie Schlaubitz.

Dailiens ne veut toujours pas étudier une fusion

Le Conseil a refusé mercredi soir pour la deuxième fois en deux mois d'étudier un rapprochement avec Lussery-Villars, Penthaz et Penthaz

Les explications supplémentaires et les clarifications apportées par la Municipalité n'y auront rien changé. Deux mois après un premier refus avec un écart d'une seule voix (18 oui, 19 non, 3 abstentions), le Conseil communal de Dailiens a confirmé mercredi soir avec le même écart de voix (19 oui, 20 non) son opposition au lancement d'une étude d'un projet de fusion de communes avec ses voisins Lussery-Villars, Penthaz et Penthaz. «Au moins, ça nous évitera de travailler pour rien», philosophe le syndic Jean-Yves Thévoz, déçu.

«La question reviendra sans doute sur la table durant la prochaine législature»

Isabelle Hautier, syndique de Penthaz

Déçu également, le syndic de Lussery-Villars, la plus petite des quatre communes du projet. «Nous prenons acte et continuerons à collaborer au sein de PDDL (ndlr: le surnom composé des initiales des quatre villages utilisé par les syndicats pour nommer leur union informelle). Pour nous, le besoin de fusionner reste toutefois d'actualité. Comme toutes les petites communes, il nous est toujours plus difficile de tourner.»

Malgré les votes très positifs de leurs Conseils en juin dernier, Lussery-Villars, Penthaz et Penthaz ne lanceront toutefois pas de projet à trois. «Nous arrêtons tout, confirme le syndic de Penthaz, Philippe Besson. Nous allons avertir par écrit les personnes désignées pour faire partie des commissions qu'il n'y a plus de projet.» Son homologue de Penthaz, Isabelle Hautier, renchérit: «Il n'y a de toute manière pas d'urgence. Mais la question reviendra probablement sur la table durant la prochaine législature.» **S.M.R.**

Des élus genevois veulent exporter leur projet de prison à Orbe

Des députés du bout du lac aimeraient abandonner le projet de prolongement de Champ-Dollon et s'entendre avec Lausanne pour construire aux EPO

Le Grand Conseil genevois a créé la surprise, hier, au sein de l'administration vaudoise. Verts et PDC proposent, dans une motion qui sera discutée prochainement, d'exporter le projet de prison genevoise des Dardelles en terres vaudoises, dans le périmètre des Etablissements de la plaine de l'Orbe (EPO).

Informé par voie médiatique, le Département vaudois des institutions n'a pas souhaité réagir de manière circonstanciée. Laurence Jobin, porte-parole de la conseillère d'Etat en charge, Béatrice Métraux, fait savoir que sa ministre n'entend pas faire de commentaire. Tout juste rappelle-t-elle que Vaud assume largement sa part concordataire parmi les cantons



Les EPO suscitent l'intérêt de politiciens genevois. LDD

latins en offrant des infrastructures pour les mineurs, les femmes et la haute sécurité. Le Canton vient par ailleurs de présenter son projet complet de planification jusqu'en 2025, qui passe par la fermeture du Bois-Mermet au profit d'un nouvel établissement de détention préventive dans la plaine de l'Orbe, à côté de Bo-

chuz, de la Colonie et de la Croisée. Autant dire que l'idée des députés genevois tombe à contretemps.

Pourtant, des élus du bout du Léman convoitent les terrains vaudois. Pour mémoire, en décembre 2013, le parlement avait voté un crédit d'étude pour la construction d'une nouvelle prison à

Champ-Dollon, Les Dardelles, devant loger 450 détenus à l'horizon de 2018 dans le cadre de l'exécution de peine. Le vote avait été acquis par 36 voix et 40 abstentions. Huit mois plus tard, le PDC, qui a pourtant voté ce crédit, estime qu'il faut faire preuve d'imagination et d'audace, et construire cet établissement non plus à Genève, qui croule sous les dettes et n'a plus de surfaces agricoles à gaspiller, mais dans la plaine de l'Orbe. Le parti fait valoir que l'Etat de Vaud dispose de 40 hectares de terrain déjà déclassé.

Les Verts, qui s'étaient abstenus en décembre dernier, se sont alliés au PDC. Ils jugent que le projet des Dardelles a été discuté dans un contexte électoral et émotionnel. Le débat a eu lieu juste après l'élection du Conseil d'Etat et quelques mois après le meurtre d'Adeline. Ils justifient qu'il était difficile de se prononcer contre à ce moment-là.

Une motion sera déposée mardi prochain et soumise au

vote du Grand Conseil genevois en urgence le 18 septembre. Des parlementaires de quatre partis l'ont déjà signée. Les 40 députés qui se sont abstenus en décembre plus les 11 PDC pourraient former une majorité contraignant le Conseil d'Etat genevois à abandonner l'étude du projet et à ouvrir des discussions avec Vaud.

L'offensive des Verts et des PDC aurait fâché Pierre Maudet, conseiller d'Etat en charge du Département de la sécurité et de l'économie. Sa planification pénitentiaire risque de voler en éclats.

Il conviendra de suivre les développements de cette affaire après que le Grand Conseil genevois aura voté. Il reste toutefois peu plausible que les deux Cantons remettent sur le métier leurs plans pénitentiaires. D'autant qu'il existe, par voie de concordats, des planifications à l'échelon national qui répartissent les différents types de prisons sur le territoire de l'ensemble du pays.

L. BS/C.Z.

Couac dans le vote des députés sur Alpes 2020

Le Grand Conseil votera à nouveau sur le postulat du Vert Martial de Montmolin

Mardi dernier, le Grand Conseil s'était divisé à parts égales sur un postulat écologiste demandant davantage de développement durable dans le projet Alpes 2020. La voix prépondérante du nouveau président UDC, Jacques Nicolet, avait fait perdre les Verts.

Hier, coup de théâtre. Le Bureau du Grand Conseil a diffusé un communiqué penaud. Il annonce qu'il sera procédé à un nouveau vote sur cet objet mardi prochain. Lors du précédent, le président a oublié de demander si 20 députés soutenaient le lancement d'un vote nominal. En outre, plusieurs députés ont voté trop tôt et leur voix n'a pas été enregistrée. **J.FD**